

UE. Première initiative citoyenne européenne (ICE). Refus de la privatisation des services gestionnaires de l'eau.

mardi 18 février 2014

Il faut bien mesurer la "première" de cette initiative citoyenne européenne (ICE). Alors qu'en France depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 et la [loi organique du 6 décembre 2013](#) (très tardive) prévoient la possibilité pour 4,5 millions d'électeurs d'appuyer une initiative référendaire initiée par une minorité parlementaire, l'UE a consacré depuis le traité de Lisbonne la faculté pour un million de citoyens européens de lancer une sorte de pétition à l'adresse des institutions en vue de légiférer dans un domaine particulier relevant de la compétence des institutions européennes.

Le rassemblement d'un million de signatures a été atteint pour la première fois cette semaine (1,8 million) après une stratégie très active d'une Fédération européenne. On mesure combien, en miroir, il sera difficile en France de réunir le chiffre fatidique. Enfin, on veut toujours nous faire croire qu'il existe en France un référendum d'initiative populaire ce qui est faux juridiquement et politiquement impossible à envisager dans la réalité.

Revenons à l'UE. Les représentants de près de deux millions de citoyens de l'Union européenne ont formellement demandé hier à la Commission européenne de s'engager à ne jamais demander la privatisation des services de gestion de l'eau. Ils ont déposé la première Initiative citoyenne européenne.

Cette initiative, présentée au Parlement européen, a recueilli 1,88 million de signatures dans treize pays de l'UE. Sur ce nombre, les deux tiers (1,38 million) proviennent de la seule Allemagne, pays farouchement opposé à la privatisation de la distribution de l'eau et du traitement des eaux usées.

Lancée par la Fédération syndicale européenne des services publics (EPSU), cette première ICE à avoir abouti permet aux citoyens européens de demander aux autorités de l'UE de nouvelles législations à condition que le texte soit signé par au minimum un million de personnes issues d'au moins sept Etats membres.

Les signataires réclament "le droit à l'eau et à son assainissement", demandent que "l'approvisionnement en eau et la gestion des ressources hydriques ne soient pas soumis aux règles du marché intérieur" et que "les services des eaux soient exclus de la libéralisation".

"Trop de citoyens européens sont exclus" de l'accès à l'eau, a expliqué la présidente de l'EPSU, Anne-Marie Perret, lors de l'audition au Parlement européen. "Selon les estimations, environ un million de citoyens n'ont pas accès à

l'eau potable dans l'UE et près de huit millions n'ont pas une eau de qualité", a-t-elle lancé.

Cette initiative s'inscrit dans la bataille qui oppose les grandes entreprises privées du secteur de l'eau, comme les françaises Veolia et Suez qui souhaitent exporter leur modèle public-privé, aux régies publiques qui gèrent la distribution de l'eau en Allemagne, mais aussi aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves.

La Commission européenne doit maintenant décider de la suite à donner aux demandes de l'ICE.